

**DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE
PARGNY SUR SAULX
SEANCE du 30/09/2014**

L'an deux mille quatorze,

Le trente septembre, à vingt heures trente,

Le Conseil Municipal de la Commune régulièrement convoqué en date du douze septembre deux mille quatorze, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la mairie de PARGNY SUR SAULX, sous la présidence de Mme GUERIN Denise, Maire.

Nombre de conseillers en exercice :	19
Nombre de conseillers présents :	16
Nombre de conseillers présents ou représentés	19
Nombre de conseillers excusés :	03
Nombre de conseillers absents :	

Présents, Mesdames et Messieurs les Conseillers Municipaux :

1. GUERIN Denise	10. FRERSON Alain
2. SERGENT Jean-Marie	11. DOS SANTOS RODRIGUES Sandrine
3. AUBRY Christine	12. GIRARD Pascal
4.	13.
5. DEBRAND Monique	14. LADROIT Serge
6. CABART Jean-Claude	15. LACROIX Aurore
7. PEGURRI Gisèle	16.
8. LONGUEVILLE Jean-Pierre	17. FONTANIVE Marzéna
9. LECLERE Claudine	18. LORENZI Jean-Luc
	19. AMBOLLET Christine

Absents :

Absents excusés : M. ANGO Jacques-Vianney, M. MASSON-BENSID Nadia, M. BELHANDA Abdeslam

Pouvoirs : M. ANGO Jacques-Vianney à Mme AUBRY Christine
M. MASSON-BENSID Nadia à Mme LACROIX Aurore
M. BELHANDA Abdeslam à Mme GUERIN Denise

Secrétaire : Mme AUBRY Christine

OBJET : VOIRIE – création de voirie – liaison de la rue Buisson Thomas et de l'Avenue du Maréchal Leclerc – consultation.

Considérant que la commune, compétente en matière de voirie, souhaite une liaison de la rue Buisson Thomas et de l'Avenue du Maréchal Leclerc.

Considérant qu'il est nécessaire d'effectuer une consultation afin de désigner un assistant à Maîtrise d'œuvre.

Entendu l'exposé du Maire,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et par un vote à l'unanimité,

- **DECIDE** d'une programmation future sur le budget VILLE le projet suivant : création d'une voirie – liaison de la rue Buisson Thomas et de l'Avenue du Maréchal Leclerc.
- **DECIDE** de lancer une consultation pour retenir l'Assistant à maître d'œuvre
- **AUTORISE** son Président à signer toutes les pièces relatives à cette décision.

Fait à PARGNY SUR SAULX,
Le Maire,
Denise GUERIN